

// LÉGUMINEUSES

Vesces et gesses, légumineuses discrètes de nos prairies



À l'instar des trèfles, luzernes et lotiers, il existe de nombreuses légumineuses dans les prairies permanentes. Certaines espèces discrètes, comme les vesces et les gesses, passent facilement inaperçues.



Feuilles de la vesce des moissons. © Christophe Hennequin



Gousses de la vesce des moissons. © Christophe Hennequin



Vesce craque. © Christophe Hennequin

Comme la plupart des légumineuses (plantes de la famille des fabacées), les vesces et les gesses sont bien connues pour leurs qualités fourragères. Appétentes et riches en protéines, elles présentent un fort intérêt pour l'élevage. Ces plantes se développent principalement dans les prairies mésophiles (ni trop sèches, ni trop humides). Sensibles au piétinement, on les observe principalement dans les parcelles fauchées ou en gestion mixte. Malgré une bonne pousse estivale, les vesces et les gesses possèdent généralement une capacité limitée à accumuler de la biomasse sur pied. Ainsi, elles n'arrivent pas à se développer dans les prairies de fauche les plus productives, où elles sont remplacées par des espèces à croissance plus rapide et de plus grande taille. Néanmoins, leur présence en prairie permanente témoigne généralement d'une flore diversifiée.

Distinguer vesces et gesses
Les vesces (*Vicia*) et les gesses (*Lathyrus*) sont deux genres botaniques très proches. Elles possèdent de nombreux traits en commun, ce qui peut rendre leur distinction difficile. Ce sont des plantes herbacées grimpantes. Leurs feuilles sont divisées en plusieurs parties appelées folioles et sont souvent terminées par une vrille qui leur permet de s'accrocher aux plantes à proximité. Leurs fleurs sont de forme "papilionacées" comme celles des pois ou des haricots et leurs fruits sont des gousses. Les feuilles des vesces ont généralement plus de quatre paires de folioles et présentent une nervure nettement pennée (plusieurs nervures secondaires sont issues d'une nervure principale). À l'inverse, les feuilles des gesses ont généralement moins de trois paires de folioles et ont une nervure paraissant parallèle.

Cultivées depuis l'antiquité
Leurs propriétés nutritives ont été remarquées tôt dans l'histoire de l'humanité puisque certaines espèces sont cultivées depuis des millénaires. C'est le cas des fèves (*Vicia faba*), toujours utilisées sous la forme de nombreux cultivars, mais dont l'espèce sauvage originaire du bassin méditerranéen n'est plus connue. Les lentilles (*Vicia lens*) comptent également parmi les vesces, à l'instar de la vesce commune (*Vicia sativa*) ou vesce cultivée. Cette dernière fut cultivée pour l'alimentation humaine et des variétés sélectionnées le sont toujours pour la production fourragère, en mélange avec des céréales qui servent de support à ses vrilles. Les gesses ne sont pas en reste ! Pour ne citer que les plus connues : la gesse commune (*Lathyrus sativus*) est cultivée depuis le néolithique, les tubercules de gesse tubéreuse (*Lathyrus tuberosus*) étaient

consommés comme légumes, sans compter le pois cultivé, auparavant classé dans les gesses (*Lathyrus oleraceus*). Toutes ces espèces ne sont pas considérées comme « indigènes » en Franche-Comté puisqu'elles sont pour la plupart originaires du bassin méditerranéen. Elles sont tout de même présentes occasionnellement sur les talus et dans les friches, où elles se sont naturalisées à partir des jardins et des cultures.

s'agit en effet d'une plante hôte privilégiée pour certains papillons : les zyggènes.

La vesce des moissons est une plante de 20 à 120 cm de haut qui fleurit d'avril à juin. Ses fleurs, roses à rouge-violet, sont groupées par une à deux à l'aisselle des feuilles. Ces dernières possèdent quatre à huit paires de folioles et se terminent par des vrilles bien développées. Il s'agit d'une plante à croissance rapide. Elle est favorisée par un mode de gestion par la fauche mais se retrouve également dans les prairies en gestion mixte.

Les espèces les plus communes en prairie permanente

On rencontre principalement trois espèces dans nos prairies permanentes : la vesce craque (*Vicia cracca*), la vesce des moissons (*Vicia segetalis*) et la gesse des prés (*Lathyrus pratensis*). La vesce craque est une plante de 40 à 120 cm de haut qui fleurit de mai à septembre. Elle possède de nombreuses fleurs bleu-violet disposées en grappes. Ses feuilles sont composées de huit à douze paires de folioles et se terminent par des vrilles bien développées. La vesce craque est une plante peu exigeante plutôt tardive. Elle se développe principalement dans les parcelles fauchées. Cette plante présente un fort intérêt pour les insectes. Il

La gesse des prés est une plante plus petite, de 20 à 80 cm de haut qui fleurit d'avril à juillet. Elle est facilement reconnaissable par ses fleurs jaunes disposées en grappes. Ses feuilles, à une seule paire de foliole, possèdent une vrille bien développée. Bien qu'elle soit plus commune dans les prairies fauchées, la gesse des prés peut également se développer dans les prairies pâturées. Bien que riche en nutriments, cette plante est amère et mal consommée par le bétail à l'état frais. Cependant, cette amertume disparaît une fois la plante séchée.

Corentin Nicod et Julie Reyman

La gesse de Bauhin, une originale du plateau de Levier !

Reconnaissable à ses grappes de grosses fleurs bleues-violacées et ses feuilles fines et dressées d'un vert grisâtre, la gesse de Bauhin (*Lathyrus bauhinii*) peut sembler bien présente si l'on se promène à Boujailles...C'est pourtant loin d'être le cas puisqu'elle n'est présente que sur une dizaine de communes franc-comtoises, toutes situées au sud de Levier.

Mais ce qui lui confère un grand intérêt, c'est qu'elle est tout aussi rare en France. On ne la retrouve que sur une vingtaine de communes en Lozère et dans les Pyrénées, sachant que sa répartition mondiale se limite à quelques pays européens où elle n'est pas plus abondante. Étant donné sa rareté, cette espèce est protégée en Franche-Comté. Cela ne l'empêche pas d'être menacée par l'intensification des activités forestières et de la fauche. En effet, la gesse de Bauhin est une espèce des prairies et lisières de

l'étage montagnard, qui régresse en raison de la mise en culture de certaines parcelles et de la fertilisation. Lorsque les parcelles ne lui sont plus favorables, elle peut trouver refuge dans les lisières le long des routes, des bois ou des prés. Ces bordures herbacées constituent des réservoirs biologiques pour de nombreuses espèces et peuvent être conservées avec des mesures simples : éviter de faucher jusqu'à la clôture en début de saison ou encore éviter de fertiliser jusqu'au bord des parcelles.



Gesse de Bauhin à Courvières (25). © Marc Vuilleminot



Vesce des moissons. © Christophe Hennequin



Gesse des prés. © Christophe Hennequin